

COTISATION ANNUELLE

Cotisation annuelle	900,00 €
<p>.Donne droit, pour chaque formation au suivi du séminaire de 14H30 à 17H30 dans les salons du restaurant précédé d'un cocktail et d'un repas dans ces mêmes salons.</p> <p>.Donne droit d'assister chaque année à la Loi de Finances durant 1 journée, collation et déjeuner compris.</p>	

	Hors Taxes 900,00 €
	T.V.A. 19,6% 176,40 €
Valeur TTC	1 076,40 Euros

Partie à nous retourner avec votre règlement : COTISATION ANNUELLE ICC

N° SIRET : 42783069000017

TVA intracommunautaire : FR13427830690

Site Internet : <http://www.icc.eu.com>

ICC

Cercle international du chiffre

1 Boulevard de MAGENTA
75010 PARIS

Votre cotisation à ICC est à adresser à :
ICC
C/ Chantal HONIGMAN - 1 bd Magenta - 75010 PARIS

Nom et prénom :

Profession :

Société :

Fonction :

Adresse :

C.P. :

Ville :

Téléphone :

Portable :

Fax :

e-mail :

Nombre de personnes :

Autres renseignements

Montant Taxes Comprises :

N° SIRET : 42783069000017

TVA intracommunautaire : FR13427830690

Site Internet : <http://www.icc.eu.com>